



La lettre de la Coordination « AGE France » à ses Adhérents

(numérique et trimestrielle - parution le 25 du premier mois de chaque trimestre)

Même si la pandémie de Covid-19 ne cesse de perturber nos rencontres tenues habituellement en présentiel, notre Coordination continue d'assumer ses missions d'information et de représentation de ses membres au sein des instances de AGE Platform Europe sans désespérer. En annexe de ce numéro, vous trouverez l'annuaire régional d'Eurostat 2020, véritable atlas statistique relatif aux 27 Etats membres de l'UE pour leurs 240 régions qui, outre pour l'analyse des tranches d'âge, peut être utilisé pour analyser les progrès accomplis dans le cadre du « socle européen des droits sociaux » et pour évaluer ceux du « pacte vert pour l'Europe ».

Les Administrateurs, Bernard Bazot – Claude Connan

Réunion de la COORDINATION AGE France du 11 septembre 2020

Réunion de rentrée : cette réunion de rentrée s'est tenue dans les locaux des Petits Frères des Pauvres. Pour cause de Covid, l'accueil du nouveau secrétaire général de AGE Maciej Kucharczyk qui vient de prendre ses fonctions au 1^{er} juillet n'a pu se dérouler en présentiel et c'est en visioconférence que l'échange est intervenu sur les points ci-après :

° au sujet de l'ordre du jour de l'AG du 5 novembre, nous avons noté :

- que la « non-discrimination » est un fil conducteur des travaux de AGE,
- qu'il n'y avait pas de contradiction entre « l'approche par les droits » et les aspects sociaux-économiques,
- que le nombre de TF thématiques a déjà été réduit de 12 à 7 ; voir s'il peut l'être encore pour plus d'efficacité,
- que « l'agenda européen », qui oriente les travaux de AGE, ne doit pas être négligé dans les décisions à prendre.

° sur la stratégie, les principaux points ressortis de l'échange sont les suivants :

- plus de cohérence entre Projets et Task Forces et amélioration de la gestion de ces dernières,
- ne pas négliger les « signaux faibles » détectés dans les dernières évaluations externes,
- à l'occasion du futur « Livre Vert sur le Vieillessement », intensifier les contacts auprès des Députés Européens,
- notre intérêt est de rester liés avec la DG Justice car une personne référente « Personnes Âgées » y sera désignée le 1^{er} janvier 2021.

° sur la réforme des statuts, les échanges ont porté sur leur révision et des propositions de rédaction :

- la coordination propose de reporter le sujet à 2021, confirmé par l'Exco, pour se donner le temps de la réflexion.

° sur les finances, les Associations de la Coordination présentes à l'échange ont demandé qu'il n'y ait pas de hausse de cotisation décidée en 2020 pour 2021 – Dernière heure : sur proposition de P.J. Marchal, un des deux membres belges du CA, une motion signée par douze membres (9 français, 3 belges) a été adressée à l'Exco et au Secrétaire Général pour demander la suspension de toute augmentation des tarifs au moins jusqu'à l'AG 2021.

Réunion de la Coordination AGE France : l'essentiel de cette réunion faisait suite à l'échange en visioconférence :

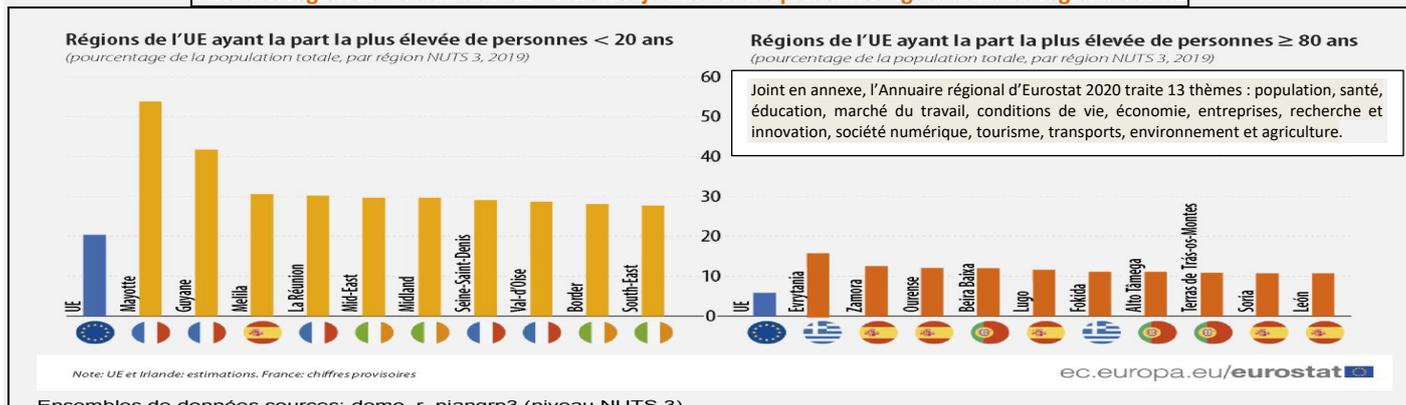
° un projet de motion sur les statuts doit être préparé par M. Riquier en vue du prochain débat sur le sujet prévu au Conseil d'administration du 22 septembre. A noter : cette motion n'a plus lieu d'être, le projet ayant été reporté à 2021.

° sur le projet de Déclaration à venir des ministres de la protection sociale puis du Conseil intitulé « Human rights, Participation and Well Being of Older Persons in the Era of Digitalisation/ Draft Council conclusions », en vue de la Conférence des 28/29 septembre, les réactions des membres de la Coordination France ont été transmises dans le délai

° sur la « Stratégie » 2022-2025 la réponse collective préparée par N. Legrain a été approuvée par tous les membres. Les points suivants de l'ordre du jour ont été reportés à la prochaine rencontre : Age Barometer, validation de la liste des membres français dans les TFs, les dossiers « Retraites, Autonomie, « Ségur de la Santé », PLFSS et 5^{ème} risque sont en pleine actualité et ne permettent pas encore une analyse des points forts/faibles en l'absence de données pour leur mise en œuvre.

Enfin, Claude Masclat, qui a fait part de son départ de la Coordination, a été chaleureusement remercié pour l'ensemble de ses contributions, son assiduité et sa fidélité pendant plusieurs années aux réunions de la Coordination.

Diversité régionale au sein de l'UE – Part des jeunes et des personnes âgées dans les régions de l'UE



IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site internet sous leurs rubriques correspondantes.